



Infos Conseil de l'Ordre

Les chirurgiens-dentistes sont des acteurs majeurs du secteur de la santé.

A ce titre le Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes a adopté une charte ordinale de "qualité", qui encadre la réalisation de site internet dans la profession.

Cette charte, dont le but est de faire respecter l'éthique et la déontologie de la profession.

Pour plus d'informations, téléchargez la charte ordinale de "qualité " applicable aux sites internet des chirurgiens-dentistes et adoptée par le conseil national de l'Ordre des chirurgiens-dentistes.

[Télécharger le guide de lecture](#)

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi accéder au site du Conseil de l'Ordre.